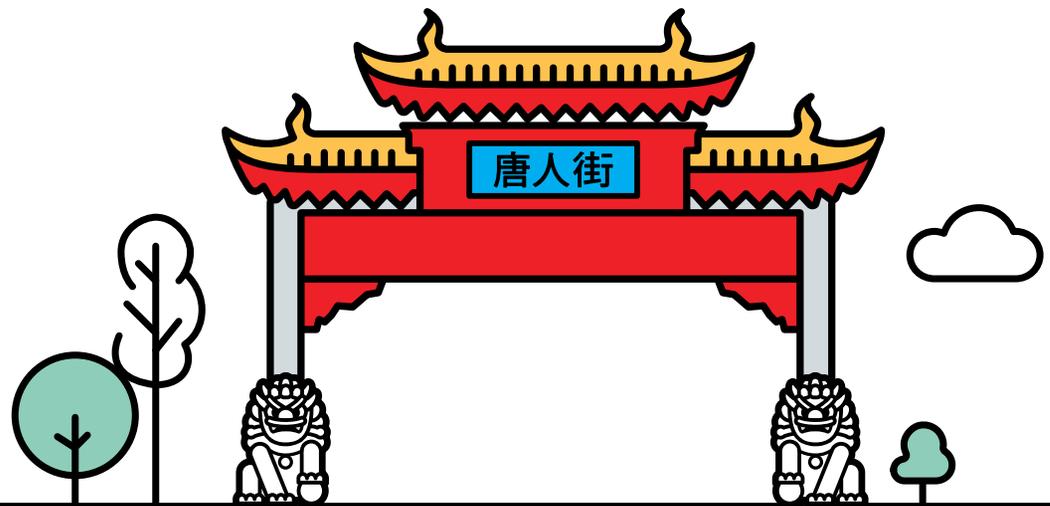


唐人街

Plan d'action 2021-2026

POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU QUARTIER CHINOIS



MOT DE LA MAIRESSE

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons le plan d'action pour le développement du Quartier chinois, qui est le fruit d'un travail concerté avec les acteurs et actrices d'origine chinoise de Montréal. Seul Quartier chinois d'une ville francophone en Amérique du Nord, il est, pour Montréal et plus largement le Québec, une source de fierté et représente, pour les communautés qui l'habitent, un lieu à caractère patrimonial et culturel fort.

Inédit, le plan que nous adoptons propose **25 stratégies** d'action visant la mise en valeur, la préservation et le développement du Quartier chinois dans les prochaines années. Le mandat est de taille, mais nous sommes prêt-e-s à déployer les efforts nécessaires pour y arriver. C'est pourquoi nous avons également mis sur pied, avec le gouvernement du Québec, un comité de travail sur la protection patrimoniale du Quartier chinois, qui aura pour mission de trouver les meilleurs outils pour préserver son identité, le protéger et le faire rayonner. Notre administration est déterminée à tout mettre en œuvre pour protéger ce quartier, collaborer avec les autres paliers de gouvernement, contribuer à sa relance économique et renforcer ses outils afin de lui offrir la reconnaissance qu'il mérite.

Nous espérons que ce plan lui permettra de rayonner et d'être au cœur de la vie de ses résident-e-s et des Montréalais-es de tout horizon.



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'V. Plante', written in a cursive style.

VALÉRIE PLANTE
Mairesse de
l'arrondissement
de Ville-Marie
et de Montréal

MOT DES ÉLU-E-S

MOT DE ROBERT BEAUDRY ET CATHY WONG

L'adoption d'un plan d'action pour le Quartier chinois était une priorité depuis plusieurs années déjà, portée par la nécessité d'agir pour préserver ce joyau montréalais. À travers son patrimoine, sa trame commerciale et communautaire ainsi que son identité, ce quartier est, depuis plusieurs générations, un pilier important dans la vie communautaire, sociale et culturelle du centre-ville et cela doit être maintenu.

Nous souhaitons que ce plan s'inscrive dans une démarche participative ancrée dans la communauté, appuyée par l'implication des acteurs et actrices du milieu et permettant un processus consultatif riche qui mènerait à des priorités d'actions concrètes. C'est donc avec fierté que nous présentons le fruit de ce grand chantier collectif. Ce plan ainsi que les investissements qui y sont rattachés constituent une réponse forte aux défis et opportunités qui ont été mis de l'avant. Ils sont également un témoignage de solidarité, tout comme l'a été l'adoption historique en conseil municipal d'une déclaration de soutien, de reconnaissance et de solidarité envers le Quartier chinois.

Nous tenons à remercier les équipes de la Ville de Montréal, mobilisées pour l'élaboration de ce plan d'action, le Centre d'écologie urbaine de Montréal et Espaces Stratégies, mais surtout, les partenaires du milieu et les citoyen-ne-s ayant à cœur le Quartier chinois. Nous comptons sur l'ensemble des parties prenantes pour être tout aussi actives dans sa mise en œuvre.



ROBERT BEAUDRY

Conseiller de la Ville du district de Saint-Jacques dans l'arrondissement de Ville-Marie et responsable de l'habitation, du service de la gestion et de la planification immobilière, des grands parcs et du parc Jean-Drapeau au sein du comité exécutif de la Ville de Montréal



CATHY WONG

Conseillère de la Ville du district de Peter-McGill dans l'arrondissement de Ville-Marie et responsable de la diversité, de l'inclusion en emploi, de la langue française et de la lutte au racisme et à la discrimination au sein du comité exécutif de la Ville de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE	5
2. TABLEAU SYNTHÈSE	7
3. PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ	10
4. FICHES PROJETS	22
5. CONDITIONS DU SUCCÈS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION	35



1 CONTEXTE

À PROPOS DU MANDAT

L'arrondissement de Ville-Marie souhaite redynamiser la vie communautaire et commerciale du Quartier chinois, maintenir la population en place et affirmer son caractère unique au cœur du centre-ville. Pour ce faire, il a été souhaité de mettre en place une démarche consultative et participative auprès des résidentes et résidents ainsi que des organismes du quartier pour recueillir leurs préoccupations et identifier leurs aspirations à long terme.

Afin d'assurer une bonne concertation au sein de la communauté, l'Arrondissement a fait appel au Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) pour sa maîtrise des processus de consultation visant à réaménager la ville avec et pour ses citoyennes et citoyens. Pour compléter son expertise et élaborer le plan d'action, le CEUM s'est adjoint les services d'Espace Stratégies, une firme spécialisée en accompagnement stratégique.



Objectif général du mandat :

bâtir une vision commune de développement du Quartier chinois



Objectif sous-jacent :

créer un esprit de collaboration entre les parties prenantes et favoriser leur engagement dans la démarche

PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION

Le présent document est le fruit d'une démarche de réflexion et de consultation amorcée au printemps 2019. Cette démarche s'est déroulée en trois temps :

1. Préconsultation (printemps 2019)

En 2019, le CEUM a mené une préconsultation avec les acteurs du Quartier chinois afin de préciser les objectifs et les activités de la démarche.

2. Étape 1 — Réaliser un portrait diagnostique des enjeux et des besoins de la communauté (de juillet à décembre 2019)

Une première étape formelle de consultation a été menée en 2019. Elle a permis d'établir un diagnostic des besoins et des attentes de la communauté, comme en témoigne de façon détaillée le rapport synthèse qui en est issu¹. De nombreuses activités ont rassemblé la communauté autour de réflexions sur le développement du Quartier chinois de Montréal. Un énoncé de vision a été formulé ainsi qu'un résumé des besoins et des enjeux pour concrétiser cette vision.

3. Étape 2 — Établir un plan d'action en collaboration avec les acteurs de la communauté (de septembre 2020 à mai 2021)

Une deuxième étape a permis d'approfondir l'exploration des besoins de la communauté définis à l'étape 1. Elle a également contribué à l'identification des actions de développement pour le Quartier chinois. Cette étape a réuni des citoyennes et citoyens, des expertes et experts, des organismes du milieu ainsi que des professionnelles et professionnels de la Ville de Montréal. Un dialogue entre les différentes sphères d'expertise a ainsi pu être créé.

¹ [Rapport synthèse des attentes et des besoins de la communauté du Quartier chinois, janvier 2020](#)

Le schéma ci-dessous donne un aperçu de la diversité des activités effectuées au cours de l'étape 2. Un rapport synthèse des consultations a été développé pour offrir plus d'informations au sujet du déroulement de la démarche².



Fig. 1 – Activités réalisées lors de l'étape 2 de la démarche

STRUCTURE DU PLAN D'ACTION

L'identification des préoccupations de la communauté ainsi que les rencontres de travail ont permis d'esquisser quatre grandes orientations stratégiques à poursuivre au cours des cinq prochaines années :

ORIENTATION 1	Qualité de vie, logement et espaces publics
ORIENTATION 2	Vitalité commerciale
ORIENTATION 3	Identité, rayonnement et patrimoine
ORIENTATION 4	Concertation du quartier

Ces orientations correspondent aux grands thèmes identifiés au cours de l'étape 1, puis précisés au cours de l'étape 2. Par la suite, chacune de ces orientations s'est vu assigner des objectifs reflétant les intentions et les choix opérés au sein des thèmes.

Les stratégies d'action en gras dans les tableaux (aux pages suivantes) ont fait l'objet d'une attention particulière en raison de leur caractère significatif pour le développement du Quartier chinois. Ainsi, des fiches projets précisant les éléments-clés de la mise en œuvre de ces stratégies ont été élaborées (étapes d'intervention, indicateurs de réalisation, collaborateurs potentiels, etc.).

De plus, l'ensemble du plan d'action vise à guider l'Arrondissement et ses partenaires dans la mise en œuvre des actions qu'il contient en organisant celles-ci dans le temps et en suggérant des collaborateurs potentiels, choisis pour leur expertise au regard des thèmes traités.

Enfin, il est important de mentionner que la lecture du « rapport synthèse des attentes et des besoins de la communauté » et du « rapport synthèse de la démarche participative en vue de la rédaction d'un plan d'action pour le développement du Quartier chinois » est essentielle à la bonne compréhension du présent plan d'action.

² [Rapport synthèse de la démarche participative en vue de la rédaction d'un plan d'action pour le développement du Quartier chinois, printemps 2021](#)

2

TABLEAU SYNTHÈSE



ORIENTATION 1 : QUALITÉ DE VIE, LOGEMENT ET ESPACE PUBLIC

OBJECTIFS	STRATÉGIES D'ACTION ³
1.1. AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ ET LE CADRE DE VIE DU QUARTIER	1.1.1. Améliorer la connectivité du Quartier chinois aux différents secteurs du centre-ville et du Vieux-Montréal en bonifiant les conditions de circulation piétonne
	1.1.2. Renforcer et bonifier les liens cyclables avec le Réseau express vélo de Montréal (REV) qui sera implanté sur l'avenue Viger
	1.1.3. Sécuriser les traverses piétonnes
	1.1.4. Augmenter le verdissement des espaces publics et privés
	1.1.5. Bonifier le mobilier urbain du quartier (aires de repos, bancs, supports à vélos, éclairage, toilettes publiques, etc.)
1.2. ENRICHIR L'EXPÉRIENCE VÉCUE PAR LA POPULATION USAGÈRE DU QUARTIER	1.2.1. Bonifier la qualité des services rendus aux citoyen-ne-s et aux entreprises (gestion des matières résiduelles, déneigement, sécurité, etc.)
	1.2.2. Améliorer la cohabitation avec les personnes en situation d'itinérance et la population usagère variée du domaine public
1.3. MAINTENIR L'OFFRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES	1.3.1. Utiliser les différents leviers d'action existants pour maintenir et développer le parc de logements sociaux et abordables
	<p><i>Actions supplémentaires pouvant être portées par la communauté ou d'autres acteurs institutionnels :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Explorer la possibilité de développer des logements pour les personnes âgées semi-autonomes, avec une offre de services adaptée • Identifier un organisme qui pourrait évaluer les besoins de logements abordables pour le Quartier chinois et travailler avec les groupes de ressources techniques (GRT) sur le développement de logements • Intensifier les communications entre les promoteurs et la communauté concernant les projets de développement immobilier
1.4. FACILITER L'ACCÈS DE LA COMMUNAUTÉ AUX SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ	<p><i>Actions supplémentaires pouvant être portées par la communauté ou d'autres acteurs institutionnels :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser le réseau de la santé au besoin de créer des ressources permanentes qui parlent cantonais et mandarin au sein du CLSC des Faubourgs • Traduire le matériel informatif portant sur les services sociaux et services de santé offerts dans le Quartier chinois • Développer plus de services sociaux et de santé pour les résident-e-s du Quartier chinois • Créer une plateforme de communication permanente entre la communauté et le réseau des services sociaux • Faire connaître les ressources disponibles, notamment aux nouveaux-elles arrivant-e-s

ORIENTATION 2 : VITALITÉ COMMERCIALE

OBJECTIFS	STRATÉGIES D'ACTION
2.1. ACCROÎTRE LA CONCERTATION ET LA COLLABORATION ENTRE LES COMMERÇANT-E-S	2.1.1. Soutenir la mobilisation des commerçant-e-s pour assurer la création d'un regroupement commercial
	2.1.2. Informer les commerçant-e-s des différents programmes et ressources pouvant les soutenir dans le développement de leurs affaires
	2.1.3. Tisser des liens d'affaires avec d'autres regroupements commerciaux ou institutionnels pour permettre de se développer
2.2. DRESSER LE PORTRAIT DU TISSU COMMERCIAL ET AMÉLIORER LA VITALITÉ COMMERCIALE	2.2.1. Approfondir la connaissance du tissu commercial (recensement, cartographie, composition de l'offre commerciale, provenance de la clientèle, etc.)
	2.2.2. Améliorer le tissu commercial (identifier les fuites commerciales, communiquer des informations relatives aux occasions d'implantation de nouveaux commerces, etc.)
	2.2.3. Faire la promotion proactive des différents programmes de subventions auprès des propriétaires

ORIENTATION 2 : VITALITÉ COMMERCIALE (suite)	
OBJECTIFS	STRATÉGIES D'ACTION
2.3. ENCOURAGER LES INITIATIVES POUVANT DYNAMISER LE QUARTIER ET GÉNÉRER DE L'ACHALANDAGE	2.3.1. Développer une identité de marque inclusive et concertée pour l'artère commerciale et la faire rayonner
	2.3.2. Soutenir les événements de promotion commerciale
	2.3.3. Encourager et soutenir les initiatives permettant d'améliorer le milieu de vie et l'expérience commerciale (embellissement, aménagement, propreté, sécurité, etc.)
ORIENTATION 3 : IDENTITÉ, RAYONNEMENT ET PATRIMOINE	
OBJECTIFS	STRATÉGIES D'ACTION
3.1. AFFIRMER ET VALORISER L'IDENTITÉ DU QUARTIER CHINOIS	3.1.1. Développer une signalétique propre au Quartier chinois
3.2. PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE DU QUARTIER CHINOIS	3.2.1. Assurer la reconnaissance et la protection du Quartier chinois
	3.2.2. Inscrire le périmètre du Quartier chinois dans le futur Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM)
	3.2.3. Ajuster la réglementation d'urbanisme régissant le territoire du Quartier chinois selon la reconnaissance patrimoniale qui aura été retenue
3.3. FAIRE DU QUARTIER CHINOIS UN LIEU D'ÉCHANGES AUTOUR DE LA CULTURE CHINOISE, OUVERT SUR LA SOCIÉTÉ LOCALE ET INTERNATIONALE	3.3.1. Développer une programmation culturelle mettant en valeur l'histoire traditionnelle et contemporaine du Quartier chinois
	3.3.2. Favoriser la mise en place de lieux de rassemblement permettant de tenir des activités communautaires, culturelles et multigénérationnelles
	<i>Actions supplémentaires pouvant être portées par la communauté ou d'autres acteurs institutionnels :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des groupes ou des espaces d'échanges • Répertorier et diffuser les informations sur les services offerts par les associations de famille • Doter la communauté d'une plateforme accessible et inclusive, afin de faciliter les interactions de ses parties prenantes
ORIENTATION 4 : CONCERTATION DU QUARTIER	
OBJECTIFS	STRATÉGIES D'ACTION
4.1. CONSOLIDER LA COLLABORATION ET LES ACTIONS CONCERTÉES DES RÉSIDENT-E-S, DE LA POPULATION USAGÈRE, DES COMMERÇANT E S ET DES ACTEURS SOCIOCOMMUNAUTAIRES DU QUARTIER	4.1.1. Mettre sur pied une table sectorielle soutenue par la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent
	4.1.2. Soutenir l'embauche d'une ressource qui serait responsable d'assurer la concertation et de faciliter l'échange d'informations

³ Les stratégies d'action en **gras** ont fait l'objet d'une attention particulière en raison de leur caractère significatif pour le développement du Quartier chinois. Des fiches projets précisant les éléments-clés de leur mise en œuvre ont été élaborées.

3 PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ



ORIENTATION 1 : QUALITÉ DE VIE, LOGEMENT ET ESPACES PUBLICS				
OBJECTIF 1.1. : AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ ET LE CADRE DE VIE DU QUARTIER				
Stratégies d'action	Préoccupations de la communauté	Porteurs potentiels	Collaborateurs potentiels	Horizon de mise en œuvre
1.1.1. Améliorer la connectivité du Quartier chinois aux différents secteurs du centre-ville et du Vieux-Montréal en bonifiant les conditions de circulation piétonne (voir la fiche projet)	<ul style="list-style-type: none"> • Connecter le quartier au centre-ville et au Vieux-Montréal • Améliorer les conditions de circulation piétonne • Le quartier est enclavé par de grandes infrastructures 	<i>Services centraux :</i> Direction de la mobilité, Service de l'urbanisme et de la mobilité	<i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité Direction des travaux publics <i>Services centraux :</i> Bureau du design	LT
1.1.2. Renforcer et bonifier les liens cyclables avec le Réseau express vélo de Montréal (REV) qui sera implanté sur l'avenue Viger	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le réseau cyclable afin de contribuer à la mobilité durable • Sécuriser et améliorer les aménagements cyclables • Améliorer les déplacements à vélo dans le quartier dans l'axe nord-sud 	<i>Services centraux :</i> Direction de la mobilité, Service de l'urbanisme et de la mobilité	<i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité Direction des travaux publics <i>Services centraux :</i> Bureau de l'aménagement des voies cyclables	MT
1.1.3. Sécuriser les traverses piétonnes	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la sécurité • Améliorer les conditions de circulation piétonne • Faciliter les déplacements des personnes âgées et à mobilité réduite 	<i>Services centraux :</i> Direction de la mobilité, Service de l'urbanisme et de la mobilité	<i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité Direction des travaux publics	MT
1.1.4. Augmenter le verdissement des espaces publics et privés (voir la fiche projet)	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le verdissement du quartier • Diminuer les îlots de chaleur • Ajouter des fleurs dans le quartier et un jardin asiatique à la place Sun-Yat-Sen, par exemple • Augmenter la plantation d'arbres • Convertir de petits espaces vacants en espaces de repos aménagés • Redynamiser les espaces vacants 	<i>Ville-Marie :</i> Direction des travaux publics	<i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social <i>Services centraux :</i> Bureau du design	MT
1.1.5. Bonifier le mobilier urbain du quartier (aires de repos, bancs, supports à vélos, éclairage, toilettes publiques, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter des supports pour les vélos • Assurer un meilleur éclairage la nuit • Ajouter une toilette publique avec entretien accru • Avoir un mobilier urbain distinctif pour le Quartier chinois 	<i>Ville-Marie :</i> Direction des travaux publics	<i>Services centraux :</i> Service de concertation avec les arrondissements Direction de la mobilité, Service de l'urbanisme et de la mobilité	MT

OBJECTIF 1.2. : ENRICHIR L'EXPÉRIENCE VÉCUE PAR LA POPULATION USAGÈRE DU QUARTIER

Stratégies d'action	Préoccupations de la communauté	Porteurs potentiels	Collaborateurs potentiels	Horizon de mise en oeuvre
1.2.1. Bonifier la qualité des services rendus aux citoyen-ne-s et aux entreprises (gestion des matières résiduelles, déneigement, sécurité, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder plus fréquemment à la collecte des ordures • Effectuer un déneigement et un déglçage optimaux des trottoirs • Assurer un meilleur éclairage la nuit • Accroître la propreté de l'espace public 	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction des travaux publics</p>	<p><i>Services centraux :</i> Service de concertation avec les arrondissements</p>	En continu
1.2.2. Améliorer la cohabitation avec les personnes en situation d'itinérance et la population usagère variée du domaine public	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des difficultés de cohabitation qui génèrent un sentiment d'insécurité • Accroître les ressources et les services pour les personnes en situation d'itinérance • Animer davantage la place Sun-Yat-Sen afin de libérer l'espace et de permettre à toute la communauté d'occuper la place 	<p><i>Services centraux :</i> Service de la diversité sociale et des sports (commissaire aux personnes en situation d'itinérance)</p>	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social</p>	En continu

OBJECTIF 1.3. : MAINTENIR L'OFFRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES

Stratégie d'action	Préoccupations de la communauté	Porteur potentiel	Collaborateur potentiel	Horizon de mise en oeuvre
1.3.1. Utiliser les différents leviers d'action existants pour maintenir et développer le parc de logements sociaux et abordables (le Règlement pour une métropole mixte, le droit de préemption et le recours aux programmes en habitation) (voir la fiche projet)	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver les logements abordables et familiaux dans le Quartier chinois • Assurer la rétention des résident-e-s • Inciter les plus jeunes de la communauté chinoise et tous les Montréalais-es à revenir habiter au Quartier chinois et à participer à la vie de quartier 	<p><i>Services centraux :</i> Service de l'habitation</p>	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité</p>	En continu

Actions supplémentaires pouvant être portées par la communauté ou d'autres acteurs institutionnels

- Explorer la possibilité de développer des logements pour les personnes âgées semi-autonomes avec une offre de services adaptée
- Identifier un organisme qui pourrait évaluer les besoins de logements abordables pour le Quartier chinois et travailler avec les groupes de ressources techniques (GRT) sur le développement de logements
- Intensifier les communications entre les promoteurs et la communauté concernant les projets de développement immobilier

CT : au cours de la première année du plan | MT : entre 1 à 3 ans | LT : plus de 3 ans | EN CONTINU : tout au long de la durée de vie du plan d'action (5 ans)

OBJECTIF 1.4. : FACILITER L'ACCÈS DE LA COMMUNAUTÉ AUX SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ

La compétence en matière de services sociaux et de santé ne relève pas du palier municipal, mais la Ville de Montréal pourra soutenir le milieu et les partenaires concernés afin de faciliter la réalisation de cet objectif.

Actions supplémentaires pouvant être portées par la communauté ou d'autres acteurs institutionnels

- Sensibiliser le réseau de la santé au besoin de créer des ressources permanentes qui parlent cantonnais et mandarin au sein du CLSC des Faubourgs du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
- Traduire le matériel informatif portant sur les services sociaux et de santé offerts dans le Quartier chinois
- Développer plus de services sociaux et de santé pour les résident-e-s du Quartier chinois
- Créer une plateforme de communication permanente entre la communauté et le réseau des services sociaux
- Faire connaître les ressources disponibles, notamment aux nouveaux-elles arrivant-e-s

**COLLABORATEURS PRESENTIS POUR LES ACTIONS PORTÉES
PAR LA COMMUNAUTÉ OU D'AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE
L'ORIENTATION 1 : QUALITÉ DE VIE, LOGEMENT ET ESPACE PUBLIC**

- Groupes communautaires du quartier et associations de familles
- Office municipal d'habitation de Montréal
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Groupes de ressources techniques
- Comité logement Ville-Marie
- CLSC des Faubourgs du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
- Service bénévole du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
- Green Chinatown Montreal
- Groupe de travail sur le Quartier Chinois de Montréal (Chinatown Working Group)
- Young Asian Health Professionals Association (YAHPA)
- Chambre de commerce chinoise de Montréal
- Service à la famille chinoise du Grand Montréal
- Action Centre-Ville
- Young Chinese Professionals Association (YCPA)
- Table de concertation du faubourg Saint-Laurent
- Hôpital chinois de Montréal
- Mission Old Brewery
- Accueil Bonneau
- Poste de quartier 21
- Projets autochtones du Québec
- Espace pour la vie et le Jardin botanique

La liste de collaborateurs presentis pour les actions portées par la communauté est une liste non exhaustive de noms de regroupements et/ou d'organisations, ayant été recueillis lors des consultations réalisées dans le cadre de la démarche. L'ordre dans lequel figure les noms des regroupements et/ou d'organisations est aléatoire. Cette liste n'engage ni les organismes cités, ni l'administration municipale, ni les rédacteurs du plan.



ORIENTATION 2 : VITALITÉ COMMERCIALE

OBJECTIF 2.1. : ACCROÎTRE LA CONCERTATION ET LA COLLABORATION ENTRE LES COMMERÇANT-E-S

Stratégies d'action	Préoccupations de la communauté	Porteurs potentiels	Collaborateurs potentiels	Horizon de mise en oeuvre
2.1.1. Soutenir la mobilisation des commerçant-e-s pour assurer la création d'un regroupement commercial (voir la fiche projet)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la vitalité commerciale Promouvoir les commerçant-e-s du Quartier chinois et augmenter leur visibilité Répondre au besoin d'une plateforme pour permettre les échanges de services entre commerçant-e-s 	<p>Comité de travail composé de commerçant-e-s du Quartier chinois et de gens d'affaires qui ont pour volonté de constituer un regroupement</p> <p><i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p>	<p>Association des Sociétés de développement commercial de Montréal</p> <p><i>Services centraux :</i> Service du développement économique</p>	MT
2.1.2. Informer les commerçant-e-s des différents programmes et ressources pouvant les soutenir dans le développement de leurs affaires (subventions et programmes pour le développement de leurs commerces)	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place différents moyens de recevoir des informations Améliorer la vitalité commerciale Encourager les échanges de services entre commerçant-e-s 	<p>Futur regroupement de commerçant-e-s</p> <p><i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p>	<p>PME MTL</p> <p><i>Services centraux :</i> Service du développement économique</p>	En continu
2.1.3. Tisser des liens d'affaires avec d'autres regroupements commerciaux ou institutionnels pour permettre de se développer (Association des sociétés de développement commercial (SDC) de Montréal, les SDC de Ville-Marie, PME MTL, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Encourager les échanges de services entre commerçant-e-s 	<p>Futur regroupement de commerçant-e-s</p>	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p>	CT

CT : au cours de la première année du plan | MT : entre 1 à 3 ans | LT : plus de 3 ans | EN CONTINU : tout au long de la durée de vie du plan d'action (5 ans)

OBJECTIF 2.2. : DRESSER LE PORTRAIT DU TISSU COMMERCIAL ET AMÉLIORER LA VITALITÉ COMMERCIALE				
Stratégies d'action	Préoccupations de la communauté	Porteurs potentiels	Collaborateurs potentiels	Horizon de mise en oeuvre
2.2.1. Approfondir la connaissance du tissu commercial (recensement, cartographie, composition de l'offre commerciale, provenance de la clientèle, etc.) (voir la fiche projet)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la vitalité commerciale 	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p> <p>Comité de travail composé de commerçant-e-s du Quartier chinois et de gens d'affaires qui ont pour volonté de constituer un regroupement⁴</p>	<p>Firme spécialisée dans les études de marché et l'analyse du profil des consommateur-trice-s</p> <p><i>Services centraux :</i> Service du développement économique</p>	CT
2.2.2. Améliorer le tissu commercial (identifier les fuites commerciales, communiquer les occasions d'implantation de nouveaux commerces, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la vitalité et l'offre commerciales Mettre en place différents moyens de recevoir des informations 	<p>Comité de travail composé de commerçant-e-s du Quartier chinois et de gens d'affaires qui ont pour volonté de constituer un regroupement</p>	<p>PME MTL</p> <p>Firme spécialisée dans les études de marché et l'analyse du profil des consommateur-trice-s</p> <p><i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p>	MT
2.2.3. Faire une promotion proactive des différents programmes de subventions auprès des propriétaires	<ul style="list-style-type: none"> Répondre au besoin de mesures incitatives pour encourager la rénovation des bâtiments commerciaux Revitaliser les façades des commerces Mettre en place différents moyens de recevoir des informations Publiciser et traduire, conformément aux exigences de la Charte de la langue française, les programmes de subventions pour l'entretien et la rénovation des immeubles 	<p>Comité de travail composé de commerçant-e-s du Quartier chinois et de gens d'affaires qui ont pour volonté de constituer un regroupement</p> <p><i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p> <p><i>Services centraux :</i> Service de l'habitation</p>	<p><i>Services centraux :</i> Service du développement économique</p>	CT

CT : au cours de la première année du plan | MT : entre 1 à 3 ans | LT : plus de 3 ans | EN CONTINU : tout au long de la durée de vie du plan d'action (5 ans)

⁴ Ce comité de travail serait constitué par l'arrondissement de Ville-Marie en collaboration avec les commerçant-e-s et les gens d'affaires désirant créer un regroupement commercial officiel.

OBJECTIF 2.3. : ENCOURAGER LES INITIATIVES POUVANT DYNAMISER LE QUARTIER ET GÉNÉRER DE L'ACHALANDAGE

Stratégies d'action	Préoccupations de la communauté	Porteurs potentiels	Collaborateurs potentiels	Horizon de mise en oeuvre
2.3.1. Développer une identité de marque inclusive et concertée pour l'artère commerciale et la faire rayonner	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les commerçant-e-s du Quartier chinois et augmenter leur visibilité 	Futur regroupement de commerçant-e-s	<i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs	LT
2.3.2. Soutenir les événements de promotion commerciale	<ul style="list-style-type: none"> Animer l'espace tout en mettant en valeur la culture chinoise 	Futur regroupement de commerçant-e-s	<i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	En continu
2.3.3. Encourager et soutenir les initiatives permettant d'améliorer le milieu de vie et l'expérience commerciale (voir la fiche projet)	<ul style="list-style-type: none"> Embellir le quartier Attirer les touristes Rendre le Quartier chinois plus attrayant Animer l'espace tout en mettant en valeur la culture chinoise Favoriser les relations interculturelles Souligner l'importance du Quartier chinois à l'échelle métropolitaine 	Futur regroupement de commerçant-e-s	<i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social Direction des travaux publics <i>Services centraux :</i> Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal	CT

CT : au cours de la première année du plan | MT : entre 1 à 3 ans | LT : plus de 3 ans | EN CONTINU : tout au long de la durée de vie du plan d'action (5 ans)

COLLABORATEURS PRESSENTIS POUR LES ACTIONS PORTÉES PAR LA COMMUNAUTÉ OU D'AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE L'ORIENTATION 2 : VITALITÉ COMMERCIALE

- Groupes communautaires du quartier et associations de familles
- Chinese Association of Montreal (Association chinoise de Montréal)
- Conseil de développement du Quartier chinois
- PME MTL
- Association des Sociétés de développement commercial de Montréal
- Sociétés de développement commercial existantes telles que Montréal centre-ville
- Groupe de travail sur le Quartier Chinois de Montréal (Chinatown Working Group)
- Young Chinese Professionals Association (YCPA)
- Chambre de commerce chinoise de Montréal
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Table de concertation du faubourg Saint-Laurent

La liste de collaborateurs pressentis pour les actions portées par la communauté est une liste non exhaustive de noms de regroupements et/ou d'organisations, ayant été recueillis lors des consultations réalisées dans le cadre de la démarche. L'ordre dans lequel figure les noms des regroupements et/ou d'organisations est aléatoire. Cette liste n'engage ni les organismes cités, ni l'administration municipale, ni les rédacteurs du plan.



ORIENTATION 3 : IDENTITÉ, RAYONNEMENT ET PATRIMOINE

OBJECTIF 3.1. : AFFIRMER ET VALORISER L'IDENTITÉ DU QUARTIER CHINOIS

Stratégie d'action	Préoccupations de la communauté	Porteur potentiel	Collaborateurs potentiels	Horizon de mise en oeuvre
3.1.1. Développer une signalétique propre au Quartier chinois (voir la fiche projet)	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître et représenter l'identité unique et vivante du Quartier chinois Développer une image de marque et une identité visuelle Faire valoir l'importance du Quartier chinois à l'échelle métropolitaine Faire rayonner le Quartier chinois au niveau local et à l'international 	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p>	<p>Futur regroupement de commerçant-e-s</p> <p><i>Services centraux:</i> Service du développement économique Service de la culture Bureau des relations internationales Bureau de design</p> <p><i>Ville-Marie :</i> Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social Direction des travaux publics</p>	MT

OBJECTIF 3.2. : PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE DU QUARTIER CHINOIS

Stratégies d'action	Préoccupations de la communauté	Porteurs potentiels	Collaborateurs potentiels	Horizon de mise en oeuvre
3.2.1. Assurer la reconnaissance et la protection du Quartier chinois (voir la fiche projet)	<ul style="list-style-type: none"> Protéger la forme et l'échelle humaine du quartier Préserver le patrimoine bâti Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel (culturel) du quartier Officialiser et agrandir le périmètre du Quartier chinois Assurer la protection des arches et de la pagode 	<p><i>Services centraux :</i> Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité</p>	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité</p> <p><i>Services centraux :</i> Archives de la Ville de Montréal</p> <p><i>Acteurs institutionnels externes :</i> Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) Gouvernement fédéral</p>	CT
3.2.2. Inscrire le périmètre du Quartier chinois dans le futur Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM)	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître et représenter l'identité unique et vivante du Quartier chinois Mieux représenter les limites historiques et contemporaines du Quartier chinois Officialiser et agrandir le périmètre du Quartier chinois Assurer une planification à plus long terme du quartier 	<p><i>Services centraux :</i> Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité</p>	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité</p>	MT

CT : au cours de la première année du plan | MT : entre 1 à 3 ans | LT : plus de 3 ans | EN CONTINU : tout au long de la durée de vie du plan d'action (5 ans)

OBJECTIF 3.2. : PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE DU QUARTIER CHINOIS (SUITE)

Stratégies d'action	Préoccupations de la communauté	Porteurs potentiels	Collaborateurs potentiels	Horizon de mise en oeuvre
3.2.3. Ajuster la réglementation d'urbanisme régissant le territoire du Quartier chinois selon la reconnaissance patrimoniale qui aura été retenue et selon les dispositions qui auront été indiquées dans le futur Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM)	<ul style="list-style-type: none"> Protéger la forme et l'échelle humaine du quartier Préserver le patrimoine bâti Assurer une cohérence entre la réglementation et la préservation du cadre bâti Réduire la spéculation foncière Reconnaître la culture et l'histoire du quartier 	<i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité	<i>Services centraux:</i> Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité	MT

OBJECTIF 3.3. : FAIRE DU QUARTIER CHINOIS UN LIEU D'ÉCHANGES AUTOUR DE LA CULTURE CHINOISE, OUVERT SUR LA SOCIÉTÉ LOCALE ET INTERNATIONALE

Stratégies d'action	Préoccupations de la communauté	Porteurs potentiels	Collaborateurs potentiels	Horizon de mise en oeuvre
3.3.1. Développer une programmation culturelle mettant en valeur l'histoire traditionnelle et contemporaine du Quartier chinois	<ul style="list-style-type: none"> Se doter d'une variété d'activités culturelles traditionnelles et contemporaines Offrir des services culturels (expositions, prestations artistiques, loisirs, etc.) Offrir des activités aux jeunes et encourager cette population à investir le quartier Faire rayonner le Quartier chinois à l'international afin d'attirer davantage de touristes Encourager les échanges intergénérationnels au sein de la communauté chinoise en accueillant tous les âges aux activités culturelles et de loisirs 	<i>Ville-Marie :</i> Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	<i>Services centraux :</i> Service de la culture Bureau des relations internationales Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal <i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs	CT

OBJECTIF 3.3. : FAIRE DU QUARTIER CHINOIS UN LIEU D'ÉCHANGES AUTOUR DE LA CULTURE CHINOISE, OUVERT SUR LA SOCIÉTÉ LOCALE ET INTERNATIONALE

Stratégies d'action	Préoccupations de la communauté	Porteurs potentiels	Collaborateurs potentiels	Horizon de mise en oeuvre
3.3.2. Favoriser la mise en place de lieux de rassemblement ouverts à l'ensemble de la communauté et permettant de tenir des activités communautaires, culturelles et multigénérationnelles (voir la fiche projet)	<ul style="list-style-type: none"> Se doter de lieux où tous les membres de la communauté peuvent se rassembler Se doter d'un musée valorisant la fondation et l'histoire du quartier Encourager les échanges intergénérationnels au sein de la communauté chinoise en accueillant tous les âges aux activités culturelles et de loisirs Faire connaître les espaces dédiés à la communauté 	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social</p>	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p>	MT

Actions supplémentaires proposées par la communauté ou d'autres acteurs institutionnels

- Créer des groupes ou des espaces d'échanges
- Répertorier et diffuser les informations sur les services offerts par les associations de famille
- Doter la communauté d'une plateforme accessible et inclusive, afin de faciliter les interactions de ses parties prenantes

CT : au cours de la première année du plan | MT : entre 1 à 3 ans | LT : plus de 3 ans | EN CONTINU : tout au long de la durée de vie du plan d'action (5 ans)

COLLABORATEURS PRESSENTIS POUR LES ACTIONS PORTÉES PAR LA COMMUNAUTÉ OU D'AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE L'ORIENTATION 3 : IDENTITÉ, RAYONNEMENT ET PATRIMOINE

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Groupes communautaires du quartier et associations de familles • Groupe de travail sur le Quartier Chinois de Montréal (Chinatown Working Group) • Young Asian Health Professionals Association (YAHPA) • Chinese Association of Montreal (Association chinoise de Montréal) • Service à la famille chinoise du Grand Montréal • Héritage Montréal • Tourisme Montréal • Green Chinatown Montreal | <ul style="list-style-type: none"> • Action Centre-Ville • Young Chinese Professionals Association (YCPA) • Table de concertation du faubourg Saint-Laurent • Hôpital chinois de Montréal • Chambre de commerce chinoise de Montréal • Conseil de développement du Quartier-Chinois • Espace pour la vie et Jardin botanique • Chambre de commerce du Montréal métropolitain • Villes nord-américaines et étrangères ayant un quartier chinois |
|--|---|

La liste de collaborateurs pressentis pour les actions portées par la communauté est une liste non exhaustive de noms de regroupements et/ou d'organisations, ayant été recueillis lors des consultations réalisées dans le cadre de la démarche. L'ordre dans lequel figure les noms des regroupements et/ou d'organisations est aléatoire. Cette liste n'engage ni les organismes cités, ni l'administration municipale, ni les rédacteurs du plan.



CRÉDIT PHOTO : SABRINA BOLDUC

ORIENTATION 4 : CONCERTATION DU QUARTIER

OBJECTIF 4.1. : CONSOLIDER LA COLLABORATION ET LES ACTIONS CONCERTÉES DES RÉSIDENT-E-S, DE LA POPULATION USAGÈRE, DES COMMERÇANT-E-S ET DES ACTEURS SOCIOCOMMUNAUTAIRES DU QUARTIER

Stratégies d'action	Préoccupations de la communauté	Porteurs potentiels	Collaborateurs potentiels	Horizon de mise en oeuvre
<p>4.1.1. Mettre sur pied une table sectorielle soutenue par la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent</p>	<ul style="list-style-type: none"> Créer un comité de travail pour poursuivre la planification du secteur 	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social</p>	<p><i>Services centraux :</i> Service du développement économique Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité</p> <p><i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité</p>	CT
<p>4.1.2. Soutenir l'embauche d'une ressource qui serait responsable d'assurer la concertation et de faciliter l'échange d'informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> Créer un lien entre la communauté et la Ville de Montréal Mettre en œuvre les actions proposées 	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p>	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction d'arrondissement Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social</p> <p><i>Services centraux :</i> Service du développement économique</p>	CT

4 FICHES PROJETS



FICHE PROJET

ORIENTATION 1 : QUALITÉ DE VIE, LOGEMENT ET ESPACE PUBLIC

OBJECTIF 1.1. : AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ ET LE CADRE DE VIE DU QUARTIER

Stratégie d'action 1.1.1.

AMÉLIORER LA CONNECTIVITÉ DU QUARTIER CHINOIS AUX DIFFÉRENTS SECTEURS DU CENTRE-VILLE ET DU VIEUX-MONTRÉAL EN BONIFIANT LES CONDITIONS DE CIRCULATION PIÉTONNE

PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

- Connecter le quartier au centre-ville et au Vieux-Montréal afin de le désenclaver
- Améliorer les conditions de circulation piétonne

DESCRIPTIF

Bénéficiant d'une localisation stratégique au cœur de Montréal, le Quartier chinois est aujourd'hui entouré par de nombreux axes routiers majeurs. Cette stratégie d'action vise à donner une place plus importante au transport actif (la circulation piétonne notamment) et à augmenter le nombre d'espaces verts. Elle vise à identifier des endroits pouvant accueillir des chemins paysagers reliant le Quartier chinois à d'autres lieux très fréquentés comme la place des Montréalaises, le Quartier des spectacles, l'esplanade Tranquille (esplanade Clark) ou encore le Vieux-Montréal. En plus d'améliorer la qualité de vie des résident-e-s du Quartier chinois, cette stratégie d'action recèle un fort potentiel d'attractivité pour le territoire.

INTERVENTIONS ET ÉTAPES DE RÉALISATION

PORTEUR POTENTIEL

COLLABORATEURS POTENTIELS

HORIZON DE MISE EN ŒUVRE

1. Identifier les tracés potentiels de connexion
2. Prioriser les tracés en fonction de la complexité de réalisation et des coûts
3. Effectuer la planification détaillée de l'aménagement des tracés prioritaires
4. Réaliser les travaux de balisage des tracés et d'aménagement paysager

Services centraux :
Direction de la mobilité,
Service de l'urbanisme et de la mobilité

Ville-Marie :
Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité
Direction des travaux publics

Services centraux :
Bureau du design

LT

INDICATEURS

- Priorisation des tracés stratégiques permettant de connecter le Quartier chinois aux territoires adjacents
- Réalisation des travaux

FICHE PROJET

ORIENTATION 1 : QUALITÉ DE VIE, LOGEMENT ET ESPACE PUBLIC

OBJECTIF 1.1. : AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ ET LE CADRE DE VIE DU QUARTIER

Stratégie d'action 1.1.4.

AUGMENTER LE VERDISSEMENT DES ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS

PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

- Améliorer le verdissement du quartier
- Diminuer les îlots de chaleur
- Ajouter des fleurs dans le quartier et un jardin asiatique à la place Sun-Yat-Sen, par exemple
- Augmenter la plantation d'arbres
- Convertir de petits espaces vacants en espaces de repos aménagés
- Redynamiser les espaces vacants

DESRIPTIF

Le secteur étant minéralisé et caractérisé par des températures de surface élevée, cette stratégie d'action vise à augmenter le nombre d'espaces verts et à diminuer les îlots de chaleur urbains. Elle vise à identifier des lieux pouvant accueillir des aménagements paysagers en plus d'améliorer la qualité de l'espace public et le verdissement.

INTERVENTIONS ET ÉTAPES DE RÉALISATION

PORTEUR POTENTIEL⁵

COLLABORATEURS POTENTIELS

HORIZON DE MISE EN ŒUVRE

1. Identifier les espaces publics ou privés (évaluer les possibilités de requalification des espaces vacants de propriété privée en espaces verts accessibles avec le programme Accès Jardins)

Ville-Marie :
Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité

Ville-Marie :
Direction des travaux publics
Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

CT

2. Prioriser les espaces en fonction de la complexité de réalisation et des coûts

Services centraux :
Direction de la mobilité, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Services centraux :
Direction des transactions immobilières, Service de la gestion et de la planification immobilière
Bureau de design

3. Effectuer la planification détaillée de l'aménagement des espaces ou la négociation avec les propriétaires dans le cas des espaces privés

Ville-Marie :
Direction des travaux publics

Sans objet

MT

4. Réaliser les travaux d'aménagement paysager

Services centraux :
Direction de la mobilité, Service de l'urbanisme et de la mobilité

INDICATEURS

- Plus d'espaces verts dans le quartier
- Réalisation des travaux
- Réduction des îlots de chaleur

⁵ Selon que l'espace en question soit du domaine public ou privé et de compétence d'arrondissement ou des services centraux.

FICHE PROJET

ORIENTATION 1 : QUALITÉ DE VIE, LOGEMENT ET ESPACE PUBLIC

OBJECTIF 1.3. : MAINTENIR L'OFFRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES

Stratégie d'action 1.3.1.

UTILISER LES DIFFÉRENTS LEVIERS D'ACTION EXISTANTS POUR MAINTENIR ET DÉVELOPPER LE PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES (LE RÈGLEMENT POUR UNE MÉTROPOLE MIXTE, LE DROIT DE PRÉEMPTION ET LE RECOURS AUX PROGRAMMES EN HABITATION)

<p>PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver les logements abordables et familiaux dans le quartier • Surveiller la spéculation foncière • Assurer la rétention des résident-e-s • Attirer les plus jeunes de la communauté chinoise et tous les Montréalais-es à revenir habiter au Quartier chinois et à participer à la vie de quartier 		
<p>DESRIPTIF</p>	<p>La dynamique immobilière aux abords et dans le périmètre du Quartier chinois ainsi que la diminution du nombre de logements abordables sont des enjeux croissants. Afin d'assurer la rétention de la population résidente actuelle et de conserver l'identité historique du quartier, la Ville de Montréal utilisera les différents leviers d'action à sa disposition pour veiller au maintien du nombre de logements abordables au sein du parc immobilier.</p>		
<p>INTERVENTIONS ET ÉTAPES DE RÉALISATION</p>	<p>PORTEUR POTENTIEL</p>	<p>COLLABORATEURS POTENTIELS</p>	<p>HORIZON DE MISE EN ŒUVRE</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Participer à l'identification d'un partenaire de la communauté qui souhaite porter un projet de logements sociaux, et le mettre en relation avec un groupe de ressources techniques (GRT) 2. Évaluer la possibilité de participer à des projets pilotes proposant de nouvelles formules de logements abordables pour répondre à des besoins émergents 3. Soutenir des partenaires sollicitant de l'aide quant aux programmes fédéraux de logements abordables 4. Faire connaître davantage les programmes de rénovation disponibles 5. Se prévaloir du droit de préemption 	<p><i>Services centraux :</i> Service de l'habitation</p>	<p>Partenaires privés (propriétaires fonciers et développeurs immobiliers)</p> <p>Organismes qui souhaitent développer des logements abordables</p> <p>Groupes de ressources techniques</p> <p>Société canadienne d'hypothèques et de logement</p> <p><i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité</p>	<p>CT</p> <p>En continu</p>
<p>INDICATEUR</p>	<p>Sans objet</p>		

ORIENTATION 2 : VITALITÉ COMMERCIALE

OBJECTIF 2.1. : ACCROÎTRE LA CONCERTATION ET LA COLLABORATION ENTRE LES COMMERÇANT-E-S

Stratégie d'action 2.1.1.

SOUTENIR LA MOBILISATION DES COMMERÇANT-E-S POUR ASSURER LA CRÉATION D'UN REGROUPEMENT COMMERCIAL

<p>PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la vitalité commerciale • Promouvoir les commerçant-e-s du Quartier chinois et augmenter leur visibilité • Besoin d'une plateforme officielle portée par le milieu pour permettre les échanges de services entre les commerçant-e-s 		
<p>DESRIPTIF</p>	<p>Cette stratégie d'action vise à fédérer les commerçant-e-s du quartier autour d'une entité de représentation officielle leur permettant de faire valoir leurs intérêts auprès des différentes parties prenantes et de mener à bien des projets de revitalisation commerciale (tenue d'événements culturels et commerciaux, stratégie de valorisation de l'offre commerciale, obtention de subventions municipales, etc.). Cette entité peut résulter de la création d'une association de commerçant-e-s, de la constitution en société de développement commercial (SDC) ou encore de l'intégration à une SDC existante.</p>		
<p>INTERVENTIONS ET ÉTAPES DE RÉALISATION</p>	<p>PORTEURS POTENTIELS</p>	<p>COLLABORATEURS POTENTIELS</p>	<p>HORIZON DE MISE EN ŒUVRE</p>
<p>1. Mettre en place un comité de travail composé de commerçant-e-s du Quartier chinois et de gens d'affaires qui ont pour volonté de constituer un regroupement</p>	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p>	<p>Association des Sociétés de développement commercial de Montréal</p>	<p>CT</p>
<p>2. Soutenir la tenue de rencontres de travail permettant d'identifier les limites cohérentes du territoire d'intervention, de définir une vision préalable de développement et d'esquisser les scénarios de regroupement au sein d'une entité officielle (avantages, inconvénients, démarche, délais, etc.)</p>	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p>	<p><i>Services centraux :</i> Service du développement économique</p>	<p>CT</p>

CT : au cours de la première année du plan | MT : entre 1 à 3 ans | LT : plus de 3 ans | EN CONTINU : tout au long de la durée de vie du plan d'action (5 ans)

INTERVENTIONS ET ÉTAPES DE RÉALISATION	PORTEURS POTENTIELS	COLLABORATEURS POTENTIELS	HORIZON DE MISE EN ŒUVRE
3. Produire et diffuser des informations pertinentes pour l'ensemble des commerçant-e-s visé-e-s par le projet de regroupement en français, en anglais et, selon le cas, en cantonais, en mandarin ou en chinois traditionnel (dépliants, porte-à-porte, soirées d'informations ou encore interventions de représentants de SDC existantes, par exemple) en respect de la Charte de la langue française	Comité de travail composé de commerçant-e-s du Quartier chinois et de gens d'affaires qui ont pour volonté de constituer un regroupement	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p> <p><i>Organismes externes :</i> Association des Sociétés de développement commercial de Montréal Sociétés de développement commercial existantes</p>	MT
4. Soutenir le comité de travail des commerçant-e-s du Quartier chinois dans les démarches de création ou d'intégration d'un regroupement de commerçant-e-s officiel	Comité de travail composé de commerçant-e-s du Quartier chinois et de gens d'affaires qui ont pour volonté de constituer un regroupement <i>Services centraux :</i> Service du développement économique	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p>	MT
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire d'intervention du futur regroupement clarifié • Nombre suffisant de commerçant-e-s participant aux consultations afin de former un regroupement portant sur la constitution des SDC, conformément à la Loi sur les cités et villes • Décision quant à la création d'un regroupement de commerçant-e-s ou à l'intégration à une entité existante • Création du regroupement de commerçant-e-s 		

Stratégie d'action 2.2.1.

APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DU TISSU COMMERCIAL

PRÉOCCUPATION DE LA COMMUNAUTÉ

- Améliorer la vitalité commerciale

DESCRIPTIF

Cette stratégie d'action vise à dresser un portrait précis du tissu commercial (nombre de commerces, type de commerces, nombre de locaux vacants, limites géographiques, profil des clients) afin de mieux connaître le territoire et ses enjeux, et de définir des stratégies d'action efficaces.

INTERVENTIONS ET ÉTAPES DE RÉALISATION

PORTEURS POTENTIELS

COLLABORATEURS POTENTIELS

HORIZON DE MISE EN ŒUVRE

1. Définir les limites géographiques du territoire d'intervention et faire l'état des lieux du cadre bâti accueillant des locaux commerciaux : nombre de locaux, superficie, taux d'inoccupation, etc.

Comité de travail composé de commerçant-e-s du Quartier chinois et de gens d'affaires qui ont pour volonté de constituer un regroupement

Firme spécialisée dans les études de marché et l'analyse du profil des consommateur-trice-s

CT

2. Établir une base de données sur les commerces du territoire défini (code SCIAN, informations sur les commerces, etc.)

Ville-Marie :
Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs

Services centraux :
Service du développement économique

MT

3. Faire une étude de marché sur le profil de la clientèle

INDICATEURS

- Cartographie du territoire commercial
- Recensement des locaux vacants effectué
- Mise en place d'une base de données sur les commerces du territoire défini
- Étude de marché réalisée

CT : au cours de la première année du plan | MT : entre 1 à 3 ans | LT : plus de 3 ans | EN CONTINU : tout au long de la durée de vie du plan d'action (5 ans)

FICHE PROJET

ORIENTATION 2 : VITALITÉ COMMERCIALE

OBJECTIF 2.3. : ENCOURAGER LES INITIATIVES POUVANT DYNAMISER LE QUARTIER ET GÉNÉRER DE L'ACHALANDAGE

Stratégie d'action 2.3.3.

ENCOURAGER ET SOUTENIR LES INITIATIVES PERMETTANT D'AMÉLIORER LE MILIEU DE VIE ET L'EXPÉRIENCE COMMERCIALE

PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

- Améliorer la vitalité commerciale
- Animer l'espace tout en mettant en valeur la culture chinoise
- Embellir le quartier pour attirer les touristes locaux et internationaux
- Favoriser les relations interculturelles
- Souligner l'importance du Quartier chinois à l'échelle métropolitaine

DESRIPTIF

Cette stratégie d'action vise à encourager les initiatives permettant d'offrir une expérience unique aux visiteurs-teuses du territoire commercial. En mettant de l'avant la culture chinoise, le quartier se distinguera par son unicité, son dynamisme et sa convivialité, ce qui sera bénéfique pour l'achalandage et les activités commerciales en plus de favoriser les relations interculturelles.

INTERVENTIONS ET ÉTAPES DE RÉALISATION

PORTEUR POTENTIEL

COLLABORATEURS POTENTIELS

HORIZON DE MISE EN ŒUVRE

1. Établir un diagnostic des enjeux qui sont un frein à l'achalandage dans le quartier (propreté, sécurité, embellissement, manque de lumière, relations interculturelles avec la clientèle et entre commerçant-e-s, etc.)

Futur regroupement de commerçant-e-s

Ville-Marie :
 Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs
 Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité
 Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
 Direction des travaux publics

CT

2. Mener des projets selon les résultats du portrait du tissu commercial (diagnostic) réalisé à la stratégie d'action 2.1.1.

Services centraux :
 Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal

MT

INDICATEURS

- Diagnostic des freins à l'achalandage dans le quartier
- Nombre de projets permettant d'améliorer l'expérience commerciale

Stratégie d'action 3.1.1.

DÉVELOPPER UNE SIGNALÉTIQUE PROPRE AU QUARTIER CHINOIS

PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

- Reconnaître et représenter l'identité unique et vivante du Quartier chinois
- Développer une image de marque et une identité visuelle pour l'ensemble du territoire du Quartier chinois
- Faire valoir l'importance du Quartier chinois à l'échelle métropolitaine
- Faire rayonner le Quartier chinois au niveau local et à l'international

DESCRIPTIF

Le Quartier chinois possède une identité unique liée à l'histoire de la communauté chinoise de Montréal, une histoire vivante qui est reflétée dans son patrimoine matériel et immatériel. Cette stratégie d'action vise à mettre en évidence cette identité en ciblant des projets qui permettront de démarquer le quartier sur le plan visuel tout en rendant hommage à son histoire.

INTERVENTIONS ET ÉTAPES DE RÉALISATION

PORTEURS POTENTIELS

COLLABORATEURS POTENTIELS

HORIZON DE MISE EN ŒUVRE

1. Effectuer une revue des comparables (*benchmark*) et une recherche de précédents (ce qui se fait pour d'autres quartiers thématiques) afin d'identifier, d'une part, les éléments scénographiques à déployer (oriflammes, œuvres artistiques, mobilier urbain distinctif, nom des rues traduit, espaces verts thématiques, etc.) et, d'autre part, les règlements (Code de construction, code de la sécurité publique, etc.) ainsi que les normes d'entretien (matériel roulant de collecte de matières résiduelles, par exemple) à respecter
2. Développer, en lien avec la communauté, un concept de scénographie urbaine (mise en scène de l'espace public) qui permettrait de refléter l'identité du territoire et de sa population résidente
3. Évaluer la pertinence et l'impact des éléments scénographiques proposés (analyse coût-avantage)
4. Identifier et sélectionner les éléments de scénographie ayant le plus de potentiel d'impact

Ville-Marie :
Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs

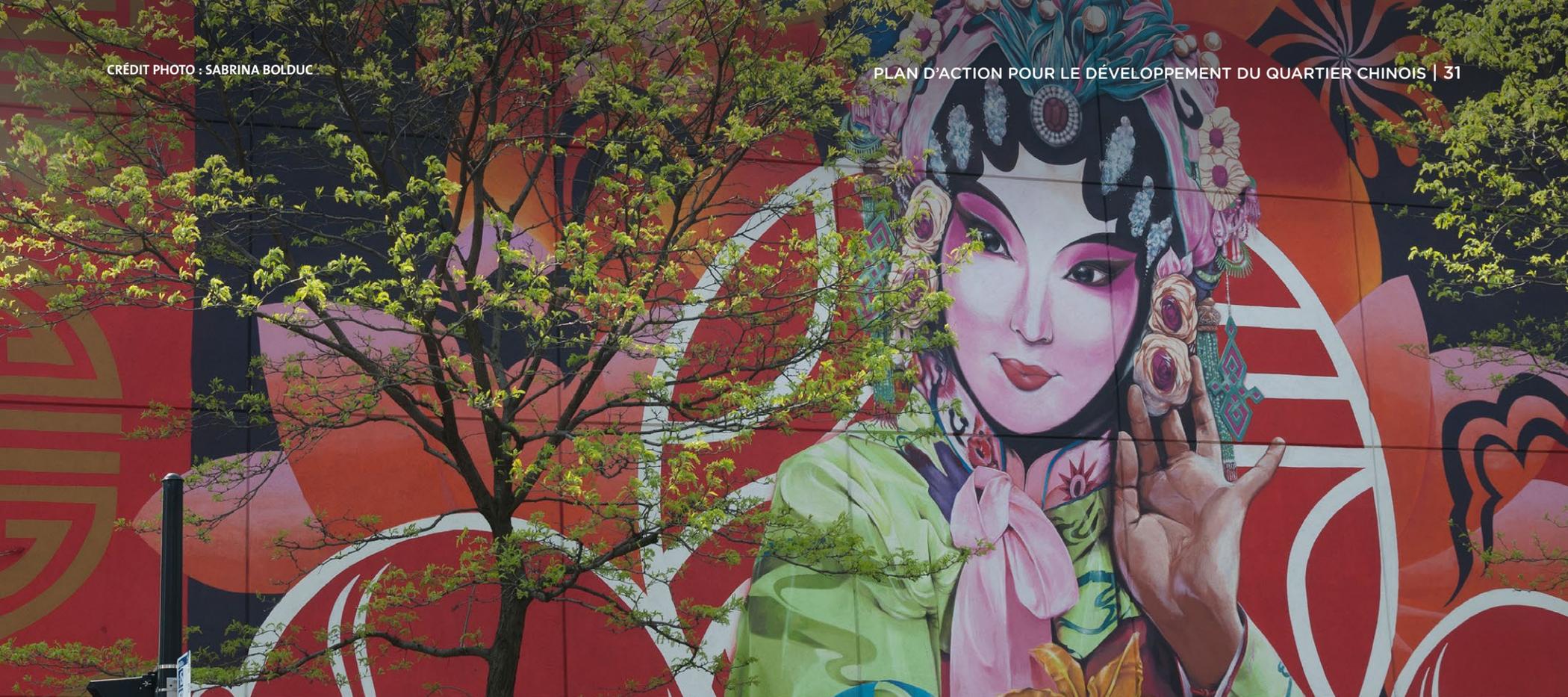
Futur regroupement de commerçant-e-s

Services centraux:
Service du développement économique
Service de la culture
Bureau des relations internationales
Bureau de design
Service de l'expérience citoyenne et des communications

Ville-Marie :
Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

MT

CT : au cours de la première année du plan | MT : entre 1 à 3 ans | LT : plus de 3 ans | EN CONTINU : tout au long de la durée de vie du plan d'action (5 ans)



INTERVENTIONS ET ÉTAPES DE RÉALISATION	PORTEURS POTENTIELS	COLLABORATEURS POTENTIELS	HORIZON DE MISE EN ŒUVRE
5. Installer les éléments de scénographie retenus	<i>Ville-Marie</i> : Direction des travaux publics	<i>Ville-Marie</i> : Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	LT
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du concept de scénographie • Sélection des éléments scénographiques • Mise en place des éléments scénographiques retenus 		

Stratégie d'action 3.2.1.

ASSURER LA RECONNAISSANCE ET LA PROTECTION DU QUARTIER CHINOIS

PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

- Protéger la forme et l'échelle humaine du quartier
- Préserver le patrimoine bâti
- Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel (culturel) du quartier
- Officialiser et agrandir le périmètre du Quartier chinois
- Assurer la protection des arches et de la pagode

DESCRIPTIF

Cette stratégie d'action vise à identifier les outils et les mécanismes permettant de doter le Quartier chinois d'une reconnaissance patrimoniale officielle.

INTERVENTIONS ET ÉTAPES DE RÉALISATION

PORTEURS POTENTIELS

COLLABORATEURS POTENTIELS

HORIZON DE MISE EN ŒUVRE

1. Mettre en place un comité de travail avec le gouvernement du Québec et des partenaires identifiés du milieu ayant comme objectif la protection patrimoniale du Quartier chinois, en vue d'identifier les outils de protection du patrimoine bâti et du patrimoine immatériel (ex. : classement ou citation)

Services centraux :
Direction de l'urbanisme,
Service de l'urbanisme et de la mobilité

Acteur institutionnel externe :
Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC)

Ville-Marie :
Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité

CT

2. Interpeller le gouvernement du Canada afin d'identifier des mécanismes de reconnaissance, de mise en valeur et de protection du Quartier chinois à l'échelle fédérale

Services centraux :
Direction de l'urbanisme,
Service de l'urbanisme et de la mobilité

Acteur institutionnel externe :
Gouvernement fédéral

Ville-Marie :
Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité

CT

CT : au cours de la première année du plan | MT : entre 1 à 3 ans | LT : plus de 3 ans | EN CONTINU : tout au long de la durée de vie du plan d'action (5 ans)

INTERVENTIONS ET ÉTAPES DE RÉALISATION	PORTEURS POTENTIELS	COLLABORATEURS POTENTIELS	HORIZON DE MISE EN ŒUVRE
3. Réaliser un diagnostic du quartier afin d'évaluer l'intérêt patrimonial du lieu, d'identifier la documentation nécessaire pour commencer le processus de reconnaissance patrimoniale et d'officialiser le périmètre du Quartier chinois	<i>Services centraux :</i> Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité	<i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité <i>Services centraux :</i> Archives de la Ville de Montréal	CT
4. Choisir le ou les outils de protection permettant d'assurer la reconnaissance patrimoniale du Quartier chinois	<i>Services centraux :</i> Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité	<i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité <i>Acteurs institutionnels externes :</i> Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) Gouvernement fédéral	CT
5. Veiller à la mise en œuvre d'une reconnaissance patrimoniale du quartier	<i>Services centraux :</i> Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité	<i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité <i>Acteurs institutionnels externes :</i> Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) Gouvernement fédéral	MT
6. Ajuster la réglementation d'urbanisme selon les besoins de la démarche	<i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité	<i>Services centraux :</i> Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité	En continu
7. Ajouter des dispositions dans le futur Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM) spécifiquement pour la protection du Quartier chinois et y officialiser le périmètre du Quartier chinois	<i>Services centraux :</i> Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité	<i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité	MT
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un portrait des éléments patrimoniaux à mettre en valeur • Réalisation d'un portrait des éléments culturels à mettre en valeur • Reconnaissance d'un territoire et de certains éléments 		

CT : au cours de la première année du plan | MT : entre 1 à 3 ans | LT : plus de 3 ans | EN CONTINU : tout au long de la durée de vie du plan d'action (5 ans)

FICHE PROJET

ORIENTATION 3 : IDENTITÉ, RAYONNEMENT ET PATRIMOINE

OBJECTIF 3.3. : FAIRE DU QUARTIER CHINOIS UN LIEU D'ÉCHANGES AUTOUR DE LA CULTURE CHINOISE, OUVERT SUR LA SOCIÉTÉ LOCALE ET INTERNATIONALE

Stratégie d'action 3.3.2.

FAVORISER LA MISE EN PLACE DE LIEUX DE RASSEMBLEMENT OUVERTS À L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ ET PERMETTANT DE TENIR DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES, CULTURELLES ET MULTIGÉNÉRATIONNELLES

PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Se doter de lieux où les membres de la communauté peuvent se rassembler • Encourager les échanges intergénérationnels au sein de la communauté chinoise en accueillant tous les âges aux activités culturelles et de loisirs • Se doter d'un musée valorisant la fondation et l'histoire du quartier • Faire connaître les espaces dédiés à la communauté tels que le Centre communautaire et culturel chinois de Montréal ainsi que certains locaux de l'Hôpital chinois de Montréal • Utiliser le pavillon de la place Sun-Yat-Sen pour toute la communauté (événements culturels et historiques) 		
DESRIPTIF	<p>Les espaces intérieurs et permanents consacrés à la pratique d'activités culturelles et récréatives sont limités dans le Quartier chinois, particulièrement depuis la fermeture du YMCA Guy-Favreau. Cette stratégie d'action vise à identifier les lieux existants qui pourraient être voués à la pratique d'activités répondant aux besoins et aux intérêts de toutes les générations de la communauté chinoise de Montréal.</p>		
INTERVENTIONS ET ÉTAPES DE RÉALISATION	PORTEURS POTENTIELS	COLLABORATEURS POTENTIELS	HORIZON DE MISE EN ŒUVRE
<ol style="list-style-type: none"> 1. Inventorier les locaux présentant le plus de potentiel de rassemblement (adresse, dimensions, pratiques potentielles, gestionnaire/propriétaire, etc.) 2. Faire connaître davantage l'offre de lieux de rassemblement ouverts à l'ensemble de la communauté 3. Favoriser le rapprochement entre ces lieux et les organismes culturels à la recherche d'espaces pour exercer leurs activités 	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social</p>	<p><i>Ville-Marie :</i> Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité Direction des relations avec les citoyens, des communications, du greffe et des services administratifs</p>	<p>MT</p>
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'utilisation des locaux 		

CT : au cours de la première année du plan | MT : entre 1 à 3 ans | LT : plus de 3 ans | EN CONTINU : tout au long de la durée de vie du plan d'action (5 ans)

5 CONDITIONS DU SUCCÈS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

唐人街

Les conditions de succès présentées ci-dessous sont basées sur les expériences tirées d'autres démarches participatives et appliquées au regard des spécificités de la communauté du Quartier chinois. Elles visent à créer une fondation solide pour mieux encadrer la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement du Quartier chinois de Montréal.

ASSURER UNE COHÉRENCE ET UNE COLLABORATION INTERNES

De grands efforts de sensibilisation et de collaboration entre différents services de l'Arrondissement et les services centraux de la Ville de Montréal ont été entrepris dans le cadre de la démarche de consultation pour l'élaboration d'un plan d'action réaliste, mais ambitieux pour le Quartier chinois. Afin de poursuivre la collaboration interne, et pour faire connaître le plan d'action à tous les acteurs interpellés au sein de la structure municipale, ces canaux de communication doivent être maintenus et solidifiés.

SE DONNER LES MOYENS D'ASSURER LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DU PLAN

L'arrondissement de Ville-Marie et les services centraux de la Ville de Montréal contribueront à la réalisation de la vision en mettant en œuvre les compétences municipales qui permettront de revitaliser le Quartier chinois afin d'en faire un lieu d'ancrage social, culturel, communautaire et économique.

Afin de mettre en œuvre le plan d'action, des porteurs de projet potentiels ont été identifiés au sein des services municipaux comme responsables de l'avancement des stratégies d'action. Des collaborateurs municipaux ont été également nommés pour apporter un soutien dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies d'action. Ce soutien peut concerner l'ensemble ou l'une des étapes d'intervention de la stratégie d'action désignée.

De plus, le recours à une ou plusieurs ressources humaines issues de la communauté du Quartier chinois et maîtrisant la langue française ainsi que le cantonais et/ou le mandarin est prévu afin de maintenir le lien avec la communauté, d'assurer la coordination de certaines stratégies d'action avec les partenaires identifiés et éventuellement de réaliser certaines activités inscrites au plan d'action.

Toutefois, il est important de souligner que la démarche de consultation a mené à l'identification de nombreuses stratégies d'action qui relèvent davantage du champ de compétences d'acteurs institutionnels (autres que la Ville de Montréal) ou d'organismes communautaires du territoire. Ces pistes d'action sont un maillon important de la revitalisation du Quartier chinois et devraient être mises en place en complément de l'action municipale pour assurer le développement du quartier.

Ces idées ont été intégrées dans le présent plan d'action (cases grisées) afin d'être prises en considération dans la suite de la démarche. Les actions qui peuvent être portées par d'autres acteurs sont donc mentionnées, et devront mener à une réflexion collective pour préciser les interventions et déterminer l'organisme porteur de ces initiatives.

METTRE EN PLACE UN MÉCANISME PERMETTANT LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES ACTIONS

Afin de permettre le suivi et l'évaluation des actions menées, l'Arrondissement entend s'engager à constituer un comité de mise en œuvre, qui regrouperait l'Arrondissement, les services centraux ainsi que des représentant-e-s de la communauté. Ce comité aurait pour rôle :

- de maintenir le dialogue avec la communauté et possiblement avec une ou plusieurs ressources dédiées, afin de prendre le pouls et d'ajuster les interventions au besoin;
- d'effectuer un bilan annuel d'avancement du plan d'action;
- de mesurer l'impact des actions menées.

À RETENIR

Le plan d'action relèvera de l'arrondissement de Ville-Marie, mais une mise en œuvre fructueuse des actions proposées dans le cadre de la démarche exigera une collaboration ainsi qu'une communication accrues entre les services centraux, l'Arrondissement, la communauté d'affaires, les groupes communautaires et les citoyennes et citoyens du territoire.



